



## Pour Info

Aix, le 24 Avril 2006

**Serge NARDELLI**

Représentant syndical national au CCE  
La Viveraie Bt B1 rue Edmond Jaloux  
13090 Aix en Provence.  
TEL : 06.12.94.52.69

à

**André CHALUS**

**Président du CCE**  
CASINO CAFETERIA  
63, Rue de la Montat  
42008 ST ETIENNE

### **OBJET : QUESTIONS DE LA CFDT POUR LE CCE DES 16 ET 17 MAI 2006**

Monsieur le Président,

Veillez prendre connaissance ci dessous des questions de notre Organisation Syndicale pour le CCE ordinaire :

- Quel est le bilan social et humain détaillé de la restructuration (cessions, fermetures, mise en location franchise) dans l'Entreprise pour l'année 2005 ?
- Quelle sera l'amplitude de la restructuration dans l'Entreprise pour l'année 2006 concernant les fermetures, les cessions, les locations gérances franchises ?
- Quels seront le niveau et les moyens de la gestion prévisionnelle des emplois pour l'année 2006 ?
- Que sera le développement de l'Entreprise pour l'année 2006, concernant les rénovations de sites, les ouvertures, voir les reprises ?
- Quand est -il à ce jour du Mandat de vente de Casino Cafétéria à la Banque Rothschild ?
- Quel va être le plan de formation sécurité pour les IRP et les salariés pour l'année 2006, le bilan et la réactivation du Document Unique sur les sites en application de la réglementation ?
- Quand est-il de la gestion et de la planification de la Pause légale (20mn) et non 15mn sur les horaires de travail ainsi que les coupons remis aux salariés, en application de la réglementation ?
- La CFDT renouvelle sa demande pour que la planification des horaires de l'encadrement soit faite et affichée avec les horaires collectifs de l'ensemble du personnel, en application de la réglementation.
- La CFDT renouvelle sa demande pour que la Direction procure à chaque Représentant du Personnel la Convention Collective, les Accords de Branche, les Accords d'Entreprise à jour ainsi que l'affichage des Délégués Syndicaux sur les sites de l'Entreprise, en application de la réglementation.

- Quand est-il de l'équipement des salariés des chaussures de sécurité ?
- Pourquoi le pourcentage de baisse de l'intéressement ne correspond t-il pas à l'information faite lors du dernier CCE extraordinaire du 15 mars 2006 dans le Rapport de Gestion pour l'Assemblée Générale des Actionnaires.
- Quels vont être les moyens et les décisions pour assurer, préserver et garantir la réglementation sur le respect des règles et des normes d'Hygiène sur les établissements pour pallier à l'actualité et notamment, suite aux fermetures administratives des cafétérias de Paris Italie et Le Cannet en Roussillon ?

Vous en souhaitant une bonne réception.

Recevez nos salutations les plus distinguées.

Le Représentant Syndical National  
Serge NARDELLI

Copie : Inspection du Travail  
Fédération / Membres CFDT du CCE